

- Faculté des lettres et sciences humaines
- www.unine.ch/lettres

Enfermer les indésirables : la privation de liberté comme mode de gouvernement (2ZZ1016)

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
Pilier principal M ScS - anthropologie	Cours: 2 ph	Voir ci-dessous	5
Pilier principal M ScS - géographie humaine	Cours: 2 ph	Voir ci-dessous	5
Pilier principal M ScS - migration et citoyenneté	Cours: 2 ph	Voir ci-dessous	5
Pilier principal M ScS - migration et citoyenneté (EuMIGS)	Cours: 2 ph	Voir ci-dessous	5
Pilier principal M ScS - psychologie et éducation	Cours: 2 ph	Voir ci-dessous	5
Pilier principal M ScS - sociologie	Cours: 2 ph	Voir ci-dessous	5
Pilier secondaire M ScS - anthropologie	Cours: 2 ph	Voir ci-dessous	5
Pilier secondaire M ScS - géographie humaine	Cours: 2 ph	Voir ci-dessous	5
Pilier secondaire M ScS - migration et citoyenneté	Cours: 2 ph	Voir ci-dessous	5
Pilier secondaire M ScS - psychologie et éducation	Cours: 2 ph	Voir ci-dessous	5
Pilier secondaire M ScS - sociologie	Cours: 2 ph	Voir ci-dessous	5

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj= demi-jour, h=heure, min=minute

Période d'enseignement:

- Semestre Printemps

Equipe enseignante

Prof. Christin Achermann
Dr. Marco Motta

Contenu

Dans les sociétés contemporaines, certaines personnes sont désignées comme « indésirables » et font l'objet de diverses formes d'enfermement. La restriction variable de leur liberté — jusqu'à sa privation totale — constitue l'une des techniques de gouvernement caractéristiques des États modernes (Foucault). Si les profils des personnes concernées, les dispositifs mobilisés et les justifications invoquées varient selon les contextes sociaux, géographiques et historiques, l'argument principal reste souvent le même : il s'agirait de protéger la société de dangers supposés, réels ou potentiels. L'enfermement peut ainsi poursuivre des finalités préventives, punitives, sélectives et/ou disciplinaires, visant à empêcher de futurs délits, châtier, soustraire des individus de l'espace public, et/ou rectifier les comportements en les conformant aux normes sociales.

Ce séminaire propose d'interroger ces pratiques à la fois du point de vue de leurs effets sur les personnes enfermées et en tant que manifestations d'une violence structurelle inscrite dans les dispositifs mêmes. Dans la continuité des travaux en sciences sociales qui analysent l'enfermement comme un outil de régulation sociale, nous aborderons les principaux cadres théoriques permettant d'en comprendre les logiques : rapports de pouvoir, processus d'exclusion et d'inclusion, rationalités étatiques, enjeux politiques et sociaux.

Forme de l'évaluation

L'évaluation du séminaire se fait par évaluation interne. La note finale se calcule en fonction de la participation active durant les séances (10%) ; la contribution orale en groupe (40%) ; d'une contribution écrite individuelle (50%) d'une longueur de 3500-4000 mots (sans bibliographie) au maximum, à rendre le 15 août 2026 au plus tard.

Modalités de rattrapage

Délai de remise du travail écrit pour la deuxième tentative : 10 janvier 2027.

Documentation

voir la page moodle du séminaire

Forme de l'enseignement

La première partie du séminaire sera consacrée à l'acquisition de ces outils analytiques au travers des présentations des enseignant-e-s et des lectures discutées collectivement. La seconde partie, organisée sous forme d'un séminaire bloc de deux jours, sera dédiée à l'analyse d'études

- Faculté des lettres et sciences humaines
- www.unine.ch/lettres

Enfermer les indésirables : la privation de liberté comme mode de gouvernement (2ZZ1016)

de cas préparées par les étudiant-e-s en groupe. Ces cas pourront porter, par exemple, sur l'internement psychiatrique, la détention pénale, le placement d'enfants, la détention administrative de personnes étrangères ou la gestion des populations marginalisées. Une approche critique, historique, postcoloniale et attentive à des contextes situés au-delà de la Suisse et de l'Europe sera particulièrement encouragée.

--> CALENDRIER:

Séances introductives:

27 février 26, 9h-13h // 6 mars 26, 9h-13h // 13 mars 26, 9h-13h

Séminaire bloc: 7 et 8 mai 26

Objectifs d'apprentissage

Au terme de la formation l'étudiant-e doit être capable de :

- Analyser l'enfermement comme mode de gouvernement
- Conceptualiser une problématique pour une présentation et un travail écrit
- Discuter la littérature scientifique
- Développer une analyse et une argumentation
- Appliquer les outils conceptuels à une étude de cas

Compétences transférables

- Travailler en groupe
- Communiquer les résultats du travail en groupe durant une présentation orale
- Rédiger un travail écrit sur la base du travail en groupe et des retours à la présentation orale